



ASSEMBLÉE  
NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

**Richard MALLIÉ**

PREMIER QUESTEUR DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE  
Député des Bouches-du-Rhône

le, mercredi 14 octobre 2009

**Madame Danièle GARCIA**  
**Maire d'Auriol**  
**Vice-Présidente du Conseil Général**  
**Hôtel de Ville**  
**13390 AURIOL**

Madame le Maire,

A la demande et sur l'indication de Véronique MIQUELLY, Conseillère Municipale d'Auriol, je suis intervenu auprès de Monsieur Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur et de Monsieur Philippe KLAYMAN, Préfet de Police en leur demandant de bien vouloir prendre en considération avec une bienveillante attention la délibération du 30 mars 2009 de votre conseil municipal concernant la vidéo-protection.

J'ai l'honneur de vous indiquer que, au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) 2009, une subvention de 30 000 euros est allouée à la commune d'Auriol pour l'extension de son système de vidéo-protection. Vous voudrez bien trouver ci-joint le courrier que m'adresse en ce sens Monsieur le Préfet de Police.

Par ailleurs, faisant suite à de précédentes correspondances, je profite de la présente pour vous informer –si ce n'était pas encore le cas- que j'ai obtenu une subvention de 100 000 euros au bénéfice de l'association syndicale libre de propriétaires de Sauveclare pour la desserte en eau potable de ce quartier.

Mon Cabinet parlementaire et moi-même restons à votre écoute,

Je vous prie de croire, Madame le Maire, à l'assurance de mes respectueux hommages.

**Richard MALLIÉ**